

Arrangement du 3 octobre 1957 concernant les lettres et les boîtes avec valeur déclarée et un Protocole final suivis d'un règlement d'exécution et annexes ayant été signés à Ottawa

Type	Traité et accord international
Catégorie	Accords multilatéraux
Nature	Arrangement
Organisation	UPU
Date du texte	3 octobre 1957
Entrée en vigueur pour Monaco	17 novembre 1959
État	Texte abrogé
Publication	Ordonnance Souveraine n° 2.122 du 17 novembre 1959 ^[1 p.2]
Thématiques	Poste et télécommunication ; Poste et téléphonie

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tai/arrangement/1957/10-03-tai1l017182@1980.03.22>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Notes

Liens

1. Publication

^{^ [p.1]} <https://legimonaco.mc/tnc/ordonnance/1959/11-17-2.122@1959.12.15>